



Article court : La construction des savoirs policiers spécialisés : le cas des techniciens en identité judiciaire du Québec

Vincent Mousseau^{1,2,3} et Rémi Boivin^{1,3}

¹ École de Criminologie, Université de Montréal

² Groupe de Recherche en Science Forensique

³ Centre International de Criminologie Comparée

Contact : vincent.mousseau.1@umontreal.ca

Résumé

Au cours de leur carrière, les policiers ont l'opportunité de s'orienter vers diverses spécialisations propres à la fonction policière, dont les services d'identité judiciaire, c'est-à-dire les unités regroupant les policiers spécialisés responsables de l'inspection et l'investigation des scènes d'incident. Cette fonction particulière requiert des savoirs distincts des savoirs policiers plus traditionnels dans la mesure où elle implique une connaissance des principes physicochimiques de transfert et de persistance de la matière propres à la science forensique. Nous en savons toutefois toujours peu sur la façon dont les techniciens en identité judiciaire acquièrent de tels savoirs et sur la façon dont ils valorisent ceux issus de la formation (savoirs explicites) et ceux issus de la pratique (savoirs tacites). La présente étude cherche dès lors à explorer les processus de construction des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection des scènes d'incident par les techniciens en identité judiciaire du Québec. Les résultats suggèrent la primauté marquée de l'apprentissage expérientiel et de la socialisation professionnelle informelle sur l'apprentissage formel pour les techniciens en identité judiciaire. De tels résultats invitent en ce sens à approfondir encore davantage les véritables mécanismes de construction des savoirs et leurs effets sur les croyances et performances des techniciens en identité judiciaire.

Mots clés

Investigation de scène de crime, socialisation professionnelle, formation policière, savoirs explicites, savoirs tacites

Short article: The construction of specialized police knowledge: the case of crime scene examiners in Quebec.

Abstract

During the course of their careers, police officers have the opportunity to move into various specializations specific to the police function, including crime scene units, i.e. units bringing together specialized police officers responsible for inspecting and investigating incident scenes. This particular function requires knowledge that is distinct from more traditional police knowledge, insofar as it implies knowledge of the physicochemical principles of matter transfer and persistence specific to forensic science. However, we still know little about how crime scene examiners acquire such knowledge, and how they value the knowledge acquired through training (explicit knowledge) and practice (tacit knowledge). The present study therefore seeks to explore the processes by which Quebec crime scene examiners construct specialized knowledge relevant to incident scene inspection. The results suggest the marked primacy of experiential learning and informal professional socialization over formal learning for crime scene examiners. In this sense, results such as these invite further investigation into the true mechanisms of knowledge construction and their effects on the beliefs and performance of crime scene examiners.

Keywords

Crime scene investigation, professional socialization, police training, explicit knowledge, tacit knowledge

Introduction

Au cours de leur carrière, les policiers ont l'opportunité de s'orienter vers diverses spécialisations propres à la fonction policière : surveillance du territoire, enquête criminelle, groupe d'intervention tactique, policier sociocommunitaire, etc. Parmi celles-ci, les services d'identité judiciaire, c'est-à-dire les unités regroupant les policiers spécialisés en investigation de scènes d'incident, détonent des autres fonctions possibles en raison de la particularité des savoirs requis pour mener à bien ce travail. En effet, les notions issues de la science forensique, notamment celles qui touchent les sciences de la nature (Houck *et al.*, 2017), s'éloignent a priori des connaissances transmises dans le parcours académique des policiers axé sur la patrouille, la gendarmerie et l'intervention auprès du citoyen. La présente étude cherche ainsi à explorer le processus par lequel des techniciens en identité judiciaire construisent les savoirs spécialisés pertinents au travail d'inspection des scènes d'incident.

La recherche et la détection de traces matérielles, ou l'inspection des lieux d'un incident, est un des principaux rôles des techniciens en identité judiciaire parmi l'ensemble de leurs contributions potentielles aux enquêtes, au renseignement et à l'administration de la justice (Baechler, 2018; Martin *et al.*, 2010). Il est en effet particulièrement important puisqu'il influence directement la quantité et la qualité des traces matérielles qui pourront être ultérieurement mises à profit à des fins de justice ou de sécurité (Ribaux, 2014). Or, cette tâche requiert un savoir particulier à propos des techniques et méthodes disponibles, des principes de transfert et de persistance de la matière et de l'éventail des traces matérielles potentiellement résultantes de l'événement allégué (Julian *et al.*, 2021; Ribaux *et al.*, 2010).

Ce savoir peut d'abord être acquis via une formation explicite, c'est-à-dire un processus plus formel et articulé de transfert des connaissances théoriques et des bonnes pratiques. À l'échelle internationale, si un virage vers l'embauche de personnel 'non-policier' formé à l'université dans le domaine des sciences dites exactes est de plus en plus observé, notamment en Europe et en Océanie (Julian *et al.*, 2021; Robertson *et al.*, 2014), certains pays, comme le Canada¹, continuent de se tourner massivement vers des policiers de formation et de carrière pour occuper les fonctions de techniciens en identité judiciaire (Julian *et al.*, 2021; Kruse, 2019; Mousseau, 2019). Dans ces cas, ces derniers passent généralement d'abord par l'Académie (ou l'École) de Police, avant de se spécialiser dans le domaine de l'identité judiciaire après une certaine expérience du terrain (Kruse, 2019; Stanley & Horswell, 2004). En parallèle de ce cursus plus formel, l'acquisition des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection des scènes d'incident est aussi bien souvent complétée par un apprentissage informel et tacite des façons de faire, fortement ancré dans la pratique. Les travaux de Erne *et al.* (2020) suggèrent en effet que lors de l'investigation de scènes d'incendie, les techniciens en identité judiciaire qui débutent dans leurs nouvelles fonctions requièrent fréquemment l'appui de collègues plus expérimentés pour identifier la stratégie d'investigation la plus appropriée. Pour reprendre les mots de Wilson-Kovacs (2014), ces savoirs plus expérimentiels permettraient entre autres aux novices

d'apprendre « comment dévier de la méthode parfaite [enseignée en formation] pour atteindre des résultats » (p.771) [Traduction libre].

Au Canada, la formation en identité judiciaire est nationale et centralisée et dure 38 jours. Elle est offerte par le Collège canadien de Police (CCP) et permet aux candidats « d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans les domaines du relevé dactyloscopique, des comparaisons matérielles, de la photographie judiciaire, de l'imagerie numérique [...] des techniques d'analyse des lieux de crimes [en plus d'expliquer] comment identifier, recueillir, examiner, conserver et présenter les éléments de preuve » (Gouvernement du Canada, 2023). Par la suite, les policiers ayant réussi le cours d'Identité judiciaire continuent leurs apprentissages selon les modalités prescrites par l'organisation policière pour laquelle ils œuvrent, ces dernières étant généralement à la discrétion des organisations. À l'heure actuelle, nous en savons toutefois toujours peu sur la façon dont les techniciens en identité judiciaire départagent les savoirs explicites issus de cette formation et les savoirs tacites issus de l'expérience, comme en témoigne le faible nombre de publications scientifiques sur le sujet.

Ces savoirs possèdent-ils une valeur équivalente ? Les techniciens en identité judiciaire priorisent-ils une forme de savoir par rapport à une autre dans l'exercice quotidien de leurs fonctions ? La présente étude cherche dès lors à contribuer à la réponse à ces questionnements et à explorer les processus de transfert et de construction des savoirs occupationnels spécialisés pertinents à l'exécution du travail d'inspection des scènes d'incident par les techniciens en identité judiciaire du Québec. Elle entend mieux comprendre comment ces derniers estiment les différentes formes d'apprentissage, explicite et tacite, qu'ils vont rencontrer dans le cadre de leur cheminement académique et professionnel.

Méthode

Sous une perspective exploratoire, l'entretien semi-dirigé se veut une méthode de choix pour atteindre l'objectif fixé, permettant une compréhension approfondie des perceptions des sujets d'étude, de leurs valeurs et de leurs normes sociales ainsi que de leurs expériences vécues et trajectoires (p.ex. académique et professionnelle) (Legard *et al.*, 2003; Ritchie & Lewis, 2003). Au cours de ces entretiens, les participants ont ainsi été invités à parler de leurs trajectoires d'apprentissage au sein et à l'extérieur de l'institution policière, offrant un riche matériel empirique à propos des processus de socialisation professionnelle vécus et de leurs significations respectives pour les techniciens en identité judiciaire.

La collecte de données s'est déroulée de juillet 2020 à février 2022 inclusivement, à la suite de l'obtention d'un certificat éthique délivré par le Comité d'Éthique de la Recherche – Science et Culture de l'Université de Montréal (N° CERSC-2019-070-D). Durant cette période, 18 entretiens semi-dirigés ont été réalisés – dont 17 à distance en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 – avec des techniciens en identité judiciaire d'une même organisation policière. Ces techniciens en identité judiciaire étaient tous des policiers ayant obtenu leur diplôme collégial en Techniques policières, complété leur formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École Nationale de Police du Québec et travaillé comme patrouilleur dans un corps de police. Cet échantillon peut paraître à première vue particulièrement restreint, mais il convient de

¹ Au Québec, la Sécurité Publique de Trois-Rivières est une exception en ce sens qu'elle est la seule organisation policière de la province à employer, depuis les années 1960, des techniciens en identité judiciaire 'non-policiers'. Deux employés civils occupent ainsi aujourd'hui cette fonction dans l'organisation (Direction de la Police de Trois-rivières, 2021).

recontextualiser ce chiffre : parmi les quelque 15 000 policiers au Québec, seuls 150 à 200 seraient techniciens en identité judiciaire selon les données de l'Association Québécoise de Criminalistique (Communication personnelle, 26 avril 2024). L'échantillon représente ainsi probablement près de 10% de la population à l'étude. Les entretiens ont duré en moyenne un peu moins de deux heures ($\mu = 118$ minutes, $\sigma = 31$), avec une durée minimale de 65 minutes et une durée maximale de 171 minutes (2 heures et 51 minutes), pour un total d'un peu plus de 35 heures de matériel empirique.

À l'image de l'effectif policier de façon plus générale, notre échantillon est majoritairement composé d'hommes (63%). Les techniciens en identité judiciaire interviewés étaient en moyenne âgés d'environ 42 ans et cumulaient généralement une riche expérience policière préalable à leur entrée en fonction au sein des services d'identité judiciaire ($\mu \approx 13$ ans). Huit d'entre eux (44%) avaient en effet entre 10 et 15 ans et six autres (33%) avaient plus de 15 ans d'expérience préalable. Leur expérience comme technicien en identité judiciaire au moment des entretiens était quant à elle plus diversifiée : si la moitié des participants ($N = 9$ ou 50%) possédaient entre 5 et 10 années d'expérience comme technicien en identité judiciaire, on observe une répartition plus ou moins équilibrée entre le nombre de participants qui avaient moins de 5 ans d'expérience dans cette fonction ($N = 5$ ou 28%) et ceux qui avaient plus de 10 ans d'expérience comme technicien en identité judiciaire ($N = 4$ ou 22%). Enfin, on note que pour diverses raisons (p.ex. offre et demande en formation au Collège canadien de police au moment de l'embauche), les aspirants-techniciens en identité judiciaire n'avaient généralement pas complété leur formation en identité judiciaire dès leur entrée en fonction au sein des services d'identité judiciaire. Parmi les participants, trois (17%) techniciens en identité judiciaire ont débuté leur formation dans un délai de moins d'un mois après leur entrée en fonction, trois autres (17%), dans un intervalle d'un an après leur entrée en fonction, et une majorité ($N = 7$ ou 39%) l'a complété une année ou plus après leur entrée en fonction (voir Annexe A pour plus de détails sur l'échantillon).

La stratégie d'analyse déployée dans le cadre de la présente étude s'appuie sur une analyse de contenu thématique, qui consiste à repérer les éléments pertinents du discours et du vocabulaire des répondants et à les codifier de manière systématique sous des concepts plus abstraits. L'analyse du matériel collecté a été réalisée selon les quatre grandes étapes généralement associées à cette stratégie : 1) une préparation du matériel brut recueilli sous un format commun dans le logiciel d'analyse qualitative QDA Miner®, 2) une analyse verticale c'est-à-dire une réduction des données en unités de signification (ou codes), 3) une analyse transversale consistant à la réorganisation des codes de premier niveau en catégories plus étendues et 4) une structuration cohérente des concepts clés en regard de la littérature scientifique disponible (Blais & Martineau, 2006; Miles *et al.*, 2014).

Résultats

Les entretiens réalisés avec les techniciens en identité judiciaire laissent entrevoir le primat de la socialisation professionnelle informelle comme processus fondamental de construction des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection de la scène d'incident. Sur le plan quantitatif, la fréquence des thèmes associés aux savoirs tacites et aux savoirs explicites illustre la dominance, pour les techniciens en identité judiciaire interviewés, de l'apprentissage expérientiel. Au

total, les thèmes associés aux savoirs explicites (formation initiale et formation continue) sont revenus à 95 reprises au fil des entretiens, alors que les thèmes associés aux savoirs tacites (mentorat, échanges informels avec les pairs, apprentissage par l'expérience,) sont revenus à 402 reprises (voir Figure 1 ci-bas). Ce type de savoir est ainsi largement prédominant dans le discours des techniciens en identité judiciaire rencontrés, suggérant une valorisation supérieure de ce dernier par rapport aux savoirs plus explicites.

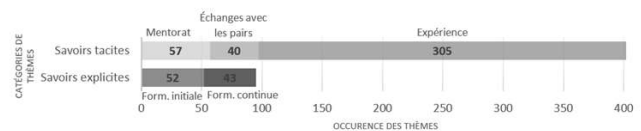


Figure 1 : Occurrence des thèmes associés aux savoirs tacites et explicites dans les entretiens

Cette tendance s'observe également lorsqu'on croise le nombre de participants ayant abordé ces thèmes et la nature de leur propos à l'égard de ces types de savoirs. En effet, douze des 18 techniciens en identité judiciaire interviewés (67%) ont explicitement indiqué que « faire une scène de crime » ne s'apprenait pas, selon eux, dans la formation en identité judiciaire offerte par le Collège Canadien de Police, comme le suggère l'extrait d'entretien suivant :

« On a une formation de 2 mois à Ottawa...euh, **mais on n'apprend pas à faire des scènes là-bas.** On apprend la photo, les traces de pas, les empreintes digitales, mais à faire des scènes, c'est sur le terrain. » (P217)

La formation en identité judiciaire offerte par le Collège canadien de police ne serait dès lors pas impertinente, mais elle le serait surtout pour les phases ultérieures à l'inspection de la scène d'incident par les techniciens en identité judiciaire (p.ex. comparaison de traces et d'empreintes digitales). En contrepartie, la totalité des techniciens en identité judiciaire interviewés ($N = 18$) ont identifié l'expérience de terrain comme processus essentiel à la construction des savoirs spécialisés pertinents pour la recherche de traces matérielles. Suivant une logique inductive de construction des savoirs, la répétition des interventions et l'exposition à une diversité impressionnante de contingences permettraient, selon eux, de connaître dans quelles directions les recherches de traces matérielles devraient être orientées pour mener à bien leurs fonctions. Une telle croyance se manifeste particulièrement, dans le discours des techniciens en identité judiciaire, par le recours à l'expression « à force d'en faire » :

« C'est l'expérience qui fait qu'un moment donné, [...] à force d'en faire, tu sais ce qui est bon et ce qui l'est moins. Et c'est sûr qu'à force d'en faire, un moment donné je vais le [savoir] encore plus. [Et] il y a d'autres techniciens que je me considère plus comme eux autres, qui, à force d'en faire, savent où mettre leurs énergies. » (P276)

De façon analogue, l'expérience sur le terrain permet la construction des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection des scènes d'incident via une démarche d'essais-erreurs, de sorte qu'ils puissent affiner leur jugement professionnel.

« Des fois aussi par toi-même, tu fais comme...euh... tu fais quelque chose, puis là tu te dis 'eille ça n'a pas fonctionné, je ne le ferai plus de cette façon-là. Mais d'une autre façon, ça, ça a bien fonctionné, donc je vais le recommencer.' Donc c'est par des essais-erreurs aussi. » (P154)

Ces expérimentations permettraient la construction de savoirs sur tout un pan de dimensions relatives à l'orientation de la recherche de traces matérielles : la capacité de rétention des surfaces, la capacité de détection des techniques de révélation, la contamination ou la dégradation des traces matérielles, la chronologie des actions à entreprendre, etc. Les succès et insuccès rencontrés au fil des interventions permettraient ainsi aux techniciens en identité judiciaire de tirer des leçons fort utiles à leur prise de décision en matière de recherche de traces matérielles sur les scènes d'incident.

Enfin, les entretiens réalisés avec les techniciens en identité judiciaire laissent croire que la construction des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection des scènes d'incident ne se réduit pas qu'à l'expérience personnelle individuelle, mais qu'elle est aussi intrinsèquement liée à un processus de transfert des connaissances des pairs expérimentés vers les aspirants techniciens en identité judiciaire. Dix-sept des 18 participants (94%) ont en effet soutenu que le travail d'inspection des scènes d'incident s'apprenait au contact d'un technicien en identité judiciaire qualifié. L'acquisition des savoirs nécessaires à l'orientation efficace de la recherche de traces matérielles se produirait ainsi massivement au sein de la communauté, au contact des techniciens en identité judiciaire possédant une riche ancienneté. On peut distinguer deux processus de socialisation professionnelle informelle par lesquels les techniciens en identité judiciaire plus novices semblent acquérir les savoirs occupationnels auxquels adhèrent les techniciens en identité judiciaire expérimentés : le mentorat et les interactions sociales informelles avec les pairs. Pour plusieurs, la période de mentorat vécue à l'entrée en fonction a représenté une étape charnière dans leur apprentissage du métier, permettant l'observation et l'imitation des façons de faire de techniciens en identité d'expérience et favorisant en ce sens l'apprentissage de savoirs plus tacites.

« Le parrainage, ça a été une grosse partie de la formation...Je pense que j'ai appris plus en parrainage qu'à Ottawa [lors de la formation en identité judiciaire au Collège canadien de police]. » (P405)

Dans d'autres circonstances, notamment plus tard dans la carrière – c'est-à-dire lorsque la période de mentorat est achevée – ce sont les discussions et échanges informels avec les pairs d'expérience qui permettent la construction et l'affinement des savoirs spécialisés en recherche de traces matérielles. Par exemple, lorsqu'ils ont été confrontés à des scènes d'incident qui sont jugées hors de l'ordinaire, les techniciens en identité judiciaire raconteraient leurs interventions et échangeraient avec leurs collègues afin de mettre en commun les perceptions de chacun et partager les savoirs en vue des prochaines interventions.

« Quand on fait des scènes et qu'il arrive des pépés, on partage. Donc ça en est une, une certaine formation continue, de cette façon-là, de dire 'eil viens voir ça, j'ai pogné telle affaire'. » (P161)

Les récits d'interventions passées sont donc au cœur du processus d'apprentissage des techniciens en identité judiciaire. Ces interactions offriraient aux techniciens en identité judiciaire un accès à des techniques de révélation, des types de traces matérielles, de surface ou de scènes d'incident parfois jusque-là inconnus de certains d'entre eux, élargissant dès lors l'éventail des possibilités connues en vue des prochaines interventions. Elles permettraient également que des techniciens en identité judiciaire plus expérimentés attribuent une signification à des cas rencontrés par des techniciens en identité judiciaire plus novices. Dans ces interactions, les recrues verraient ainsi leurs propres expériences être (ré)interprétées à la lumière des connaissances des membres expérimentés.

Discussion et conclusion

La présente étude cherchait à faire la lumière, dans une perspective exploratoire, sur les processus de construction des savoirs spécialisés pertinents à l'inspection des scènes d'incident par les techniciens en identité judiciaire du Québec, en tentant notamment d'éclairer comment les savoirs explicites et tacites sont différemment valorisés par ces derniers. Les résultats suggèrent que les techniciens en identité judiciaire estiment de façon largement dominante l'apprentissage « sur le tas » (P217) ou l'apprentissage via un processus de socialisation professionnelle informel. L'apprentissage de ces savoirs comprendrait une première dimension de construction autonome des savoirs par l'expérimentation et une seconde dimension plus collective au contact des pairs expérimentés. Bien évidemment, ces résultats sont à interpréter à la lumière des limites du devis méthodologique qualitatif déployé et de la taille restreinte de l'échantillon, en ce qui a trait à leur potentiel de généralisation à d'autres contextes socioprofessionnels. Rappelons également qu'un écart peut aussi parfois s'installer entre les formes de savoirs valorisées et celles qui impactent véritablement les performances dans une tâche donnée, appelant également à la prudence quant à l'hypothèse d'un lien direct entre la capacité réflexive, le discours et les pratiques des participants.

Néanmoins, si les résultats semblent à première vue en opposition avec un pan de la littérature scientifique qui conceptualise les techniciens en identité judiciaire comme des « travailleurs du savoir » (knowledge-worker) dont l'activité ne serait pas unilatéralement orientée par l'expérience (Houck *et al.*, 2017), ils tendent a contrario à confirmer les conclusions des études empiriques de Erne *et al.* (2020), Kruse (2019) et Wilson-Kovacs (2014) qui montraient toutes également la forte valorisation de l'expérience professionnelle par les techniciens en identité judiciaire comme méthode d'apprentissage des stratégies et techniques d'intervention efficaces et réalistes à déployer sur le terrain. Ces résultats rappellent encore davantage les nombreux travaux issus de la sociologie de la police où plusieurs études empiriques, tant qualitatives que quantitatives, ont montré la primauté associée à la socialisation professionnelle informelle au détriment de l'apprentissage en contexte académique formel (Alain & Pruvost, 2011; Chan *et al.*, 2003; Fielding, 1988). Le travail d'investigation de la scène d'incident serait donc lui aussi largement conçu comme un métier (craft) au sens fondamental du terme.

Ce constat alimente les réflexions déjà entamées par la communauté scientifique sur le lien complexe entre savoirs et performances dans le domaine de l'investigation des scènes d'incident. Certes, le devis méthodologique déployé dans la présente étude ne permet pas de vérifier l'hypothèse de la supériorité des savoirs tacites et de l'impact

positif de leur mobilisation sur les performances des techniciens en identité judiciaire, comme l'ont tenté certaines études antérieures avec des résultats néanmoins mitigés quant à l'impact réel du niveau d'éducation et de l'ancienneté (voir Antrobus & Pilotto, 2016; Baber & Butler, 2012; Chang & Tsai, 2022; de Gruijter *et al.*, 2016; Illes *et al.*, 2019; Lidén & Almazrouei, 2023; Watalingam *et al.*, 2017). Or, nos résultats fournissent une piste prometteuse de compréhension de l'hétérogénéité observée dans les performances de techniciens en identité judiciaire à travers les époques et les régions du monde (Dror, 2023).

Sur le plan théorique, l'apprentissage formel et informel sont deux processus qui coexistent et qui ont tous deux des forces et des faiblesses à même d'influencer (positivement et négativement) les performances (Claveau & Prud'homme, 2018; Ericsson *et al.*, 2018). Monjardet (1996) écrivait cependant, à propos de la formation des policiers, que « la maîtrise [des connaissances explicites] permet de minimiser l'influence des qualités personnelles et de pallier l'inégalité des expériences » (p.118), suggérant ainsi que la seule socialisation professionnelle informelle ouvre la voie à une possible distribution inéquitable des connaissances entre les membres d'un même groupe professionnel. Au-delà des caractéristiques individuelles – p.ex. ancienneté, diplôme le plus élevé, capacités cognitives – permettant de distinguer les techniciens en identité judiciaire 'plus' performants de leurs homologues qui le sont 'moins', le primat de l'apprentissage informel pourrait-il, à tout le moins partiellement, contribuer à expliquer la variabilité des performances d'un point de vue plus sociologique ?

Un tel constat ouvre la voie à de nombreux questionnements visant à approfondir les connaissances empiriques à propos des processus de construction des savoirs spécialisés par les techniciens en identité judiciaire. Il invite entre autres à s'éloigner des questionnements plus théoriques ou prescriptifs quant à la façon dont ces techniciens en identité judiciaire devraient idéalement acquérir ces savoirs au sujet de l'inspection des scènes d'incident, pour explorer encore davantage les véritables effets des différents processus d'apprentissage auxquels les techniciens en identité judiciaire sont exposés au cours de leur carrière sur leurs croyances et leurs performances en matière d'exploitation des traces matérielles. La socialisation professionnelle des techniciens en identité judiciaire, qu'elle soit formelle ou non, et qu'elle concerne des policiers assermentés ou des civils, mériterait en ce sens une attention plus particulière, afin de mieux comprendre comment les enseignements qu'ils reçoivent à différents moments de leurs trajectoires académique et professionnelle interviennent dans les processus d'interprétation et de décision en contexte d'investigation et pourquoi certains savoirs semblent davantage valorisés que d'autres. Ces nouvelles connaissances permettraient entre autres l'identification des méthodes pédagogiques et des types de savoirs ayant le plus de chance de faire écho aux attentes et besoins des techniciens en identité judiciaire, permettant ainsi de minimiser les résistances potentielles, tout en maximisant le développement de compétences pertinentes à leur performance. Elles contribueraient aussi vraisemblablement à certaines réflexions déjà entamées au Québec concernant l'avenir de la police, notamment en ce qui concerne la plus-value de la formation universitaire pour certaines équipes spécialisées, la formation continue obligatoire et les requalifications périodiques ainsi que sur la mise en commun, entre corps de police, des expertises détenues par certains policiers spécialisés comme les techniciens en identité judiciaire (Comité consultatif sur la réalité policière, 2021).

Références

- Alain, M., & Pruvost, G. (2011). Police: Une socialisation professionnelle par étapes. *Deviance et Societe*, Vol. 35(3), 267–280.
- Antrobus, E., & Pilotto, A. (2016). Improving forensic responses to residential burglaries: Results of a randomized controlled field trial. *Journal of Experimental Criminology*, 12(3), 319–345. <https://doi.org/10.1007/s11292-016-9273-z>
- Baber, C., & Butler, M. (2012). Expertise in Crime Scene Examination: Comparing Search Strategies of Expert and Novice Crime Scene Examiners in Simulated Crime Scenes. *Human Factors*, 54(3), 413–424. <https://doi.org/10.1177/0018720812440577>
- Baechler, S. (2018). Science forensique et innovations criminelles: Opportunité méthodologique ou jeu du chat et de la souris ? In D. Décarry-Héty & M. Bérubé (Eds.), *Délinquance et Innovation* (pp. 139–158). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1–18.
- Chan, J., Devery, C., & Doran, S. (2003). *Fair cop learning the art of policing*. University of Toronto Press. <http://www.deslibris.ca/ID/418357>
- Chang, R.-C., & Tsai, M.-J. (2022). Visual behavior patterns of successful decision makers in crime scene photo investigation: An eye tracking analysis. *Journal of Forensic Sciences*, 67(3), 1072–1083. <https://doi.org/10.1111/1556-4029.14970>
- Claveau, F., & Prud'homme, J. (2018). *Experts, sciences et sociétés*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Comité consultatif sur la réalité policière. (2021). *Rapport final: Modernité, confiance, efficience*. Gouvernement du Québec.
- de Gruijter, M., de Poot, C. J., & Elffers, H. (2016). The Influence of New Technologies on the Visual Attention of CSIs Performing a Crime Scene Investigation. *Journal of Forensic Sciences*, 61(1), 43–51. <https://doi.org/10.1111/1556-4029.12904>
- Direction de la Police de Trois-rivières. (2021). Rapport annuel 2020. <https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2021/06/Rapport-annuel-Police-2020.pdf>
- Dror, I. E. (2023). The most consistent finding in forensic science is inconsistency. *Journal of Forensic Sciences*, 68(6), 1851–1855. <https://doi.org/10.1111/1556-4029.15369>
- Ericsson, K. A., Hoffman, R. R., Kozbelt, A., & Williams, A. M. (Eds.). (2018). *The Cambridge Handbook of Expertise and Expert Performance (2nd ed.)*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781316480748>
- Erne, E., Cherubini, M., & Delémont, O. (2020). How to share and utilise expertise in a police forensic department through externalisation and mutualisation. *Science & Justice*, 60(3), 225–233. <https://doi.org/10.1016/j.scijus.2019.12.004>
- Fielding, N. (1988). *Joining Forces: Police Training, Socialization and Occupational Competence*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003362722>

- Gouvernement du Canada, G. royale du C. (2023, January 25). Identité judiciaire. <https://www.cpc-ccp.gc.ca/programs-programmes/forensic-ident-judiciaire/index-fra.htm>
- Houck, M. M., Crispino, F., & McAdam, T. (2017). *The Science of Crime Scenes (2nd ed.)*. Academic Press.
- Illes, M., Wilson, P., & Bruce, C. (2019). Forensic epistemology: Testing the reasoning skills of crime scene experts. *Canadian Society of Forensic Science Journal*, 1–23. <https://doi.org/10.1080/00085030.2019.1664260>
- Julian, R., Howes, L., & White, R. (2021). *Critical Forensic Studies*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429505782>
- Kruse, C. (2019). Swedish crime scene technicians: Facilitations, epistemic frictions and professionalization from the outside. *Nordic Journal of Criminology*, 0(0), 1–17. <https://doi.org/10.1080/2578983X.2019.1627808>
- Legard, R., Keegan, J., & Kit, W. (2003). *In-depth Interviews*. In J. Ritchie & J. Lewis (Eds.), *Qualitative research practice: A guide for social science students and researchers* (pp. 138–169). Sage Publications.
- Lidén, M., & Almazrouei, M. A. (2023). “Blood, Bucks and Bias”: Reliability and Biasability of Crime Scene Investigators’ Selection and Prioritization of Blood Traces. *Science & Justice*. <https://doi.org/10.1016/j.scijus.2023.01.005>
- Martin, J.-C., Delemont, O., Esseiva, P., & Jacquat, A. (2010). *Investigation de scène de crime: Fixation de l’état des lieux et traitement des traces d’objets*. PPUR Presses polytechniques.
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldana, J. (2014). *Qualitative Data Analysis, A Methods Sourcebook (3rd ed.)*. SAGE.
- Monjardet, D. (1996). *Ce que fait la police: Sociologie de la force publique*. La Découverte.
- Mousseau, V. (2019). La sélection et l’évaluation des techniciens en scène de crime: Compétences attendues des techniciens en identité judiciaire par les dirigeants policiers du Québec. *Criminologie*, 52(2), 193–217. <https://doi.org/10.7202/1065861ar>
- Ribaux, O. (2014). *Police scientifique: Le renseignement par la trace*. PPUR Presses polytechniques.
- Ribaux, O., Baylon, A., Lock, E., Delémont, O., Roux, C., Zingg, C., & Margot, P. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. *Forensic Science International*, 199(1–3), 63–71. <https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2010.03.011>
- Ritchie, J., & Lewis, J. (Eds.). (2003). *Qualitative research practice: A guide for social science students and researchers*. Sage Publications.
- Robertson, J., White, R., Kelty, S., & Julian, R. (2014). Professionalization and Crime Scene Examination. *Forensic Science Policy & Management: An International Journal*, 5(3–4), 99–111. <https://doi.org/10.1080/19409044.2014.981348>
- Stanley, S., & Horswell, J. (2004). *The education and training of crime scene investigators: An Australian perspective*. In *The Practice Of Crime Scene Investigation*. CRC Press.
- Watalingam, R. D., Richetelli, N., Pelz, J. B., & Speir, J. A. (2017). Eye tracking to evaluate evidence recognition in crime scene investigations. *Forensic Science International*, 280, 64–80. <https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2017.08.012>
- Wilson-Kovacs, D. (2014). ‘Backroom Boys’: Occupational Dynamics in Crime Scene Examination. *Sociology*, 48(4), 763–779. <https://doi.org/10.1177/0038038513503741>

Annexe A

Caractéristiques sociodémographiques des participants

Caractéristiques	Distribution		Moyenne par catégorie (en année)		Moyenne pour l'échantillon (en année)	
	n	%	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
<i>Sexe</i>						
Homme	12	67	-	-	-	-
Femme	6	33	-	-	-	-
<i>Âge</i>						
Moins de 40 ans	5	28	25,8	2,6	41,6	5,8
40 ans et plus	13	72	45,3	3,8		
<i>Expérience policière préalable</i>						
Moins de 10 ans	4	22	7,4	2,4	13,2	4,7
Entre 10 et 15 ans	8	44	12,3	1,7		
Plus de 15 ans	6	33	18,3	2,9		
<i>Expérience comme technicien en identité judiciaire</i>						
Moins de 5 ans	5	28	1,9	1,1	7,2	4,8
Entre 5 et 10 ans	9	50	7,0	1,1		
Plus de 10 ans	4	22	14,3	3,8		
<i>Expérience policière totale</i>						
20 ans et moins	7	39	15,6	4,0	21,0	5,9
Plus de 20 ans	11	61	24,5	3,9		
<i>Temps écoulé entre l'entrée en fonction et la formation au Collège canadien de police</i>						
Moins d'un mois	3	17	0	0	0,8 †	0,6
Moins d'un an	3	17	0,5	0,3		
Un an et plus	7	39	1,3	0,4		
Non complétée	3	11	3,0 †	3,6 †		
Données manquantes††	2	11	-	-		

Note. † Ces moyennes ont été calculées en considérant que le temps écoulé entre l'entrée en fonction et la formation au Collège canadien de police, pour les participants n'ayant toujours pas suivi cette formation, était équivalent à leur expérience comme technicien en identité judiciaire au moment de la collecte de données afin de donner un portrait plus fidèle de la situation.

†† Deux participants n'ont pas précisé à quel moment ils ont suivi la formation au Collège canadien de Police.